

## INFORMATIONS concernant la candidature à l'option « accès santé » pour les étudiants en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de licence

---

La campagne de candidature se fera **du 20/08 au 07/09** via le site de candidature de l'Université (e-Candidat : <http://admission.univ-fcomte.fr/>).

Les pièces justificatives demandées seront:

- relevés de notes du bac à aujourd'hui
- certificat de scolarité pour l'année 2020-2021
- lettre de motivation présentant le projet professionnel
- attestation sur l'honneur du nombre d'inscription(s) déjà réalisées auparavant en PACES.

Le jury d'admission se tiendra entre **le 8/09 et le 15/09**, pour une rentrée au 20/09.

Le nombre de candidats retenus sera de 20, et 5 places pour l'admission en 2<sup>ème</sup> année pour la rentrée 2021.

Les unités « santé » sont à suivre en plus de l'année de licence dans laquelle vous êtes inscrits. Vous devez participer en présentiel aux journées de rentrée et aux enseignements de la licence